



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



General Fisheries Commission
for the Mediterranean
Commission générale des pêches
pour la Méditerranée

La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire **2020** EN BREF





es pêches sont au cœur de la vie en Méditerranée et en mer Noire. De la sécurité alimentaire aux moyens d'existence des familles, de la croissance économique aux services écosystémiques, beaucoup dans la région dépend de la gestion durable et efficace de ses riches ressources marines.

La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2020 est la référence absolue sur ce sujet. Élaborée par la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la dernière édition de ce rapport biennal est la plus détaillée jamais publiée.

La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2020, qui montre combien les pêches sont essentielles au tissu socioéconomique de la région, propose une multitude de nouvelles données sur l'état des ressources halieutiques et des espèces vulnérables, sur la composition de la flotte régionale, sur la contribution du secteur à l'économie bleue et sur les mesures de protection prises. Le rapport apporte un éclairage sur les questions sociales qui concernent les travailleurs, en particulier ceux du secteur de la pêche artisanale, qui fait vivre de nombreuses communautés côtières.

Ce bref résumé reprend les principales conclusions du rapport sur *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire*. Il donne au lecteur non spécialisé un aperçu de tous ces sujets, résume les données importantes et explique les évolutions notables.



État de la flotte

La CGPM est chargée du contrôle de la flotte de pêche en Méditerranée et en mer Noire et travaille en étroite collaboration avec les 25 pays côtiers de la région, afin de suivre et de gérer des navires de tout type et de toute taille, aussi bien le large éventail de bateaux de pêche artisanale qui représentent 83 pour cent de la flotte totale, que les chalutiers, senneurs à senne coulissante, palangriers et autres navires qui constituent le reste de la flotte.

Les dernières données recueillies montrent que le nombre de navires de pêche est resté essentiellement stable ces deux dernières années, la Turquie, la Tunisie, la Grèce et l'Italie abritant près de 60 pour cent des navires:

- Petits navires 71 400 / 83 pour cent
- Chalutiers démersaux 6 700 / 7,8 pour cent
- Senneurs à senne coulissante et chalutiers pélagiques 4 300 / 5,1 pour cent
- Autres segments de la flotte 3 600 / 4,2 pour cent

Nombre total de navires 87 600
Jauge brute totale 903 270 tonnes

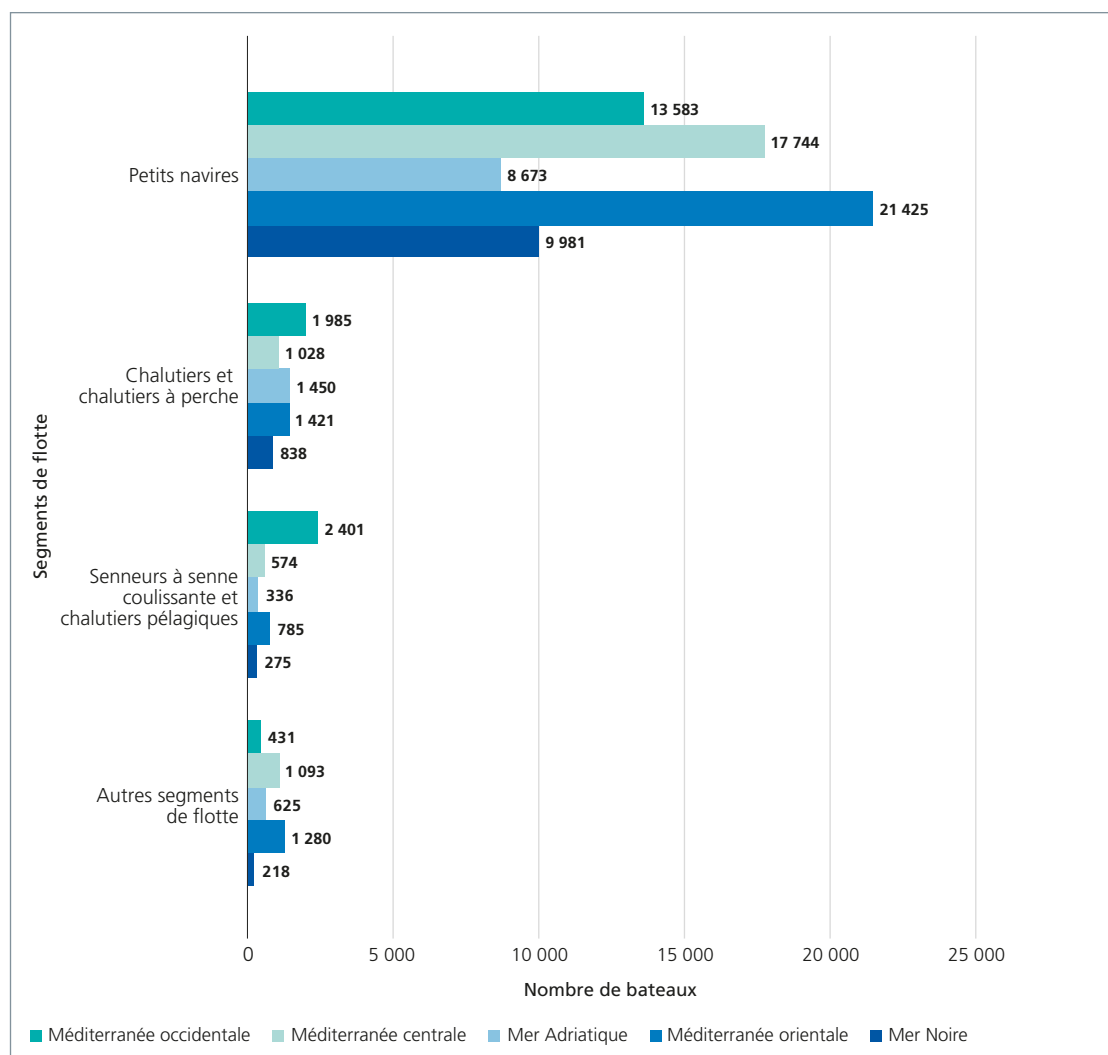
La composition de la flotte varie selon les sous-régions. Les petits navires sont dans l'ensemble les plus présents, en particulier dans la mer Noire et la Méditerranée centrale et orientale. Les chalutiers jouent un rôle important en mer Adriatique et en Méditerranée centrale et occidentale. Les senneurs à senne coulissante et les chalutiers pélagiques sont, quant à eux, très représentés en Méditerranée occidentale.

La numérotation des figures correspond à celle du rapport *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2020*.



©GFCM/Salim Djerrah

FIGURE 9. Nombre de bateaux de pêches actifs par segments de flotte et par sous-régions de la CGPM





Pêches de capture

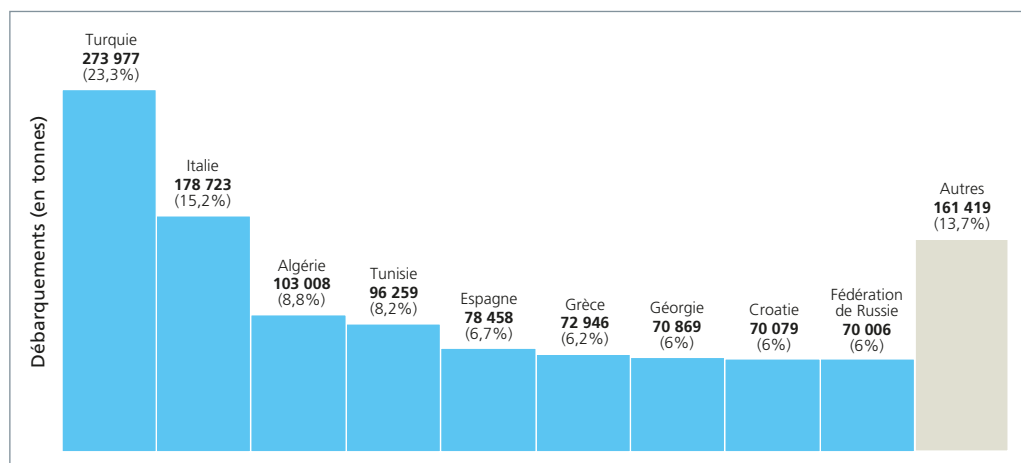
Bien que la flotte n'ait pas augmenté depuis 2016, les derniers chiffres montrent que le nombre global de débarquements en Méditerranée et en mer Noire a progressé de 2 à 3 pour cent. Les senneurs à senne coulissante et les chalutiers pélagiques qui pêchent l'anchois et la sardine sont à l'origine d'un peu plus de la moitié des captures totales.

Les captures totales en Méditerranée et en mer Noire ont atteint 1 175 700 tonnes¹ en 2018.

Ensemble, trois pays représentent près de 50 pour cent de ce volume total, l'Algérie ayant récemment pris à la Tunisie la place de troisième plus important contributeur en volume.

¹ À l'exclusion des espèces apparentées aux thonidés.

FIGURE 14. Moyenne annuelle des débarquements de la part des parties contractantes, des parties non contractantes coopérantes et des parties non contractantes à la CGPM, ainsi que des acteurs non étatiques concernés, qui contribuent à au moins 5 pour cent du total des captures dans la zone d'application de la CGPM (2016-2018)

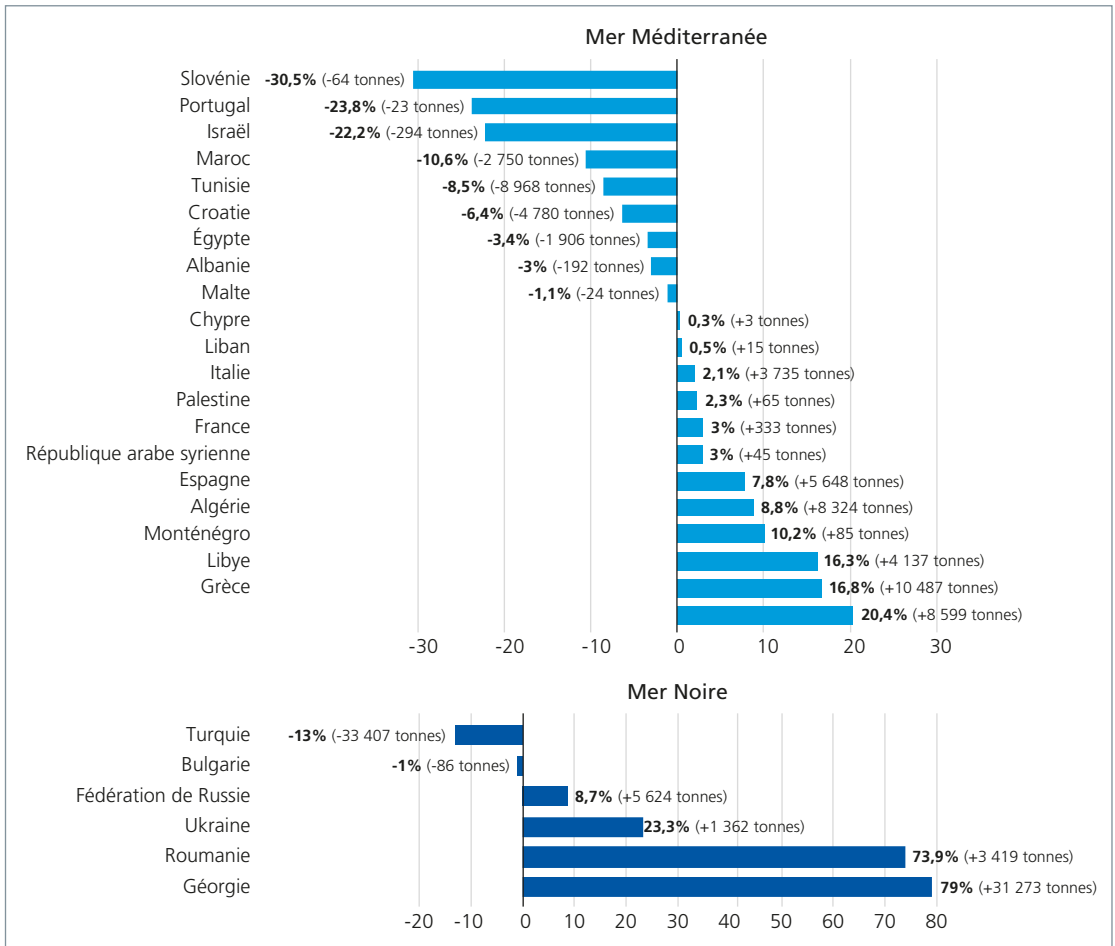




Parmi les principaux pays qui pêchent en mer Méditerranée (captures annuelles > 20 000 tonnes), c'est la Turquie qui a connu la plus forte augmentation de débarquements (20,4 pour cent) depuis l'édition précédente de *La Situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire*. Le Maroc a, quant à lui, connu la plus forte baisse (10,6 pour cent).

En mer Noire, les hausses importantes de débarquements en Géorgie (79 pour cent, principalement en raison de fluctuations dans les captures d'anchois) et en Roumanie (73,9 pour cent) ont été compensées par la baisse de 13 pour cent constatée en Turquie.

FIGURE 16. Variation en pourcentage entre le total des débarquements enregistrés pour la période 2014-2016 et le total des débarquements enregistrés pour la période 2016-2018 au sein des parties contractantes, des parties non contractantes coopérantes et des parties non contractantes à la CGPM, ainsi que des acteurs non étatiques concernés





ESPÈCES PRIORITAIRES

La composition du total des captures dans la région a évolué dans le temps, dans certains cas en raison de la faible biomasse des stocks et, dans d'autres cas, en raison de l'adoption de mesures de gestion. Les changements de tendance dans les débarquements d'espèces prioritaires montrent clairement cette variation:

- **Petits pélagiques: fluctuations importantes**, bien en dessous des niveaux historiques atteints dans les années 1980.
- **Espèces démersales: diminution des débarquements** de merlu européen, de merlan, de langoustine, de turbot et de sole.
- **Mollusques et crustacés: d'une manière générale, augmentation des débarquements** de seiche, de rapana veiné, de squille ocellée, de crevette rose du large, de crevette rouge et de gambon rouge.

Les captures d'espèces dont la conservation est prioritaire, notamment l'anguille européenne et l'aiguillat commun dans la mer Noire, ont fortement décliné, pour atteindre un niveau proche de zéro ces dernières années, probablement en raison, d'une part, de l'état critique de ces ressources et, d'autre part, des mesures prises pour éviter d'autres incidences de la pêche sur ces espèces.



Ressources halieutiques

Une récente hausse globale des captures en mer Méditerranée et en mer Noire, dans un contexte de pêche généralement stable, montre que la tendance négative en ce qui concerne la situation des ressources halieutiques dans la région s'inverse modestement, mais favorablement. Afin que les pêches puissent continuer à jouer leur rôle socioéconomique crucial dans le contexte du changement climatique et de l'accroissement des pressions exercées par l'homme sur le milieu marin, il est essentiel de consentir des efforts de reconstitution des stocks et de les gérer efficacement, afin que ceux-ci produisent un rendement maximal durable (RMD).

Depuis la publication de *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2018*, l'un des principaux objectifs de la CGPM dans l'ensemble de sa zone d'application est de faire fléchir la courbe de la surexploitation. L'amélioration significative de la qualité et de la quantité des données disponibles sur la pêche ont permis d'améliorer et d'intensifier les efforts de gestion aux niveaux local, sous-régional et régional.

Des avis sur la situation des ressources halieutiques sont désormais à la disposition de quelques 85 unités de gestion, qui couvrent près de 50 pour cent du total des captures en Méditerranée et en mer Noire, dans 26 des 30 sous-régions géographiques.

Les données sur les ressources halieutiques présentées dans *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2020* montrent clairement qu'il reste beaucoup à faire, mais les évolutions positives récentes traduisent une amélioration progressive des résultats dans la région:

- En 2018, 75 pour cent des stocks évalués étaient toujours surexploités, mais six ans auparavant, ce chiffre s'élevait à 88 pour cent.
- Le taux d'exploitation a baissé dans des proportions similaires, passant de 2,9 x RMD en 2012, à 2,4 x RMD en 2018.
- On observe une augmentation des niveaux de biomasse dans six des 18 stocks et 46 pour cent des stocks évalués ont à présent une biomasse relative élevée.



Mesures de gestion

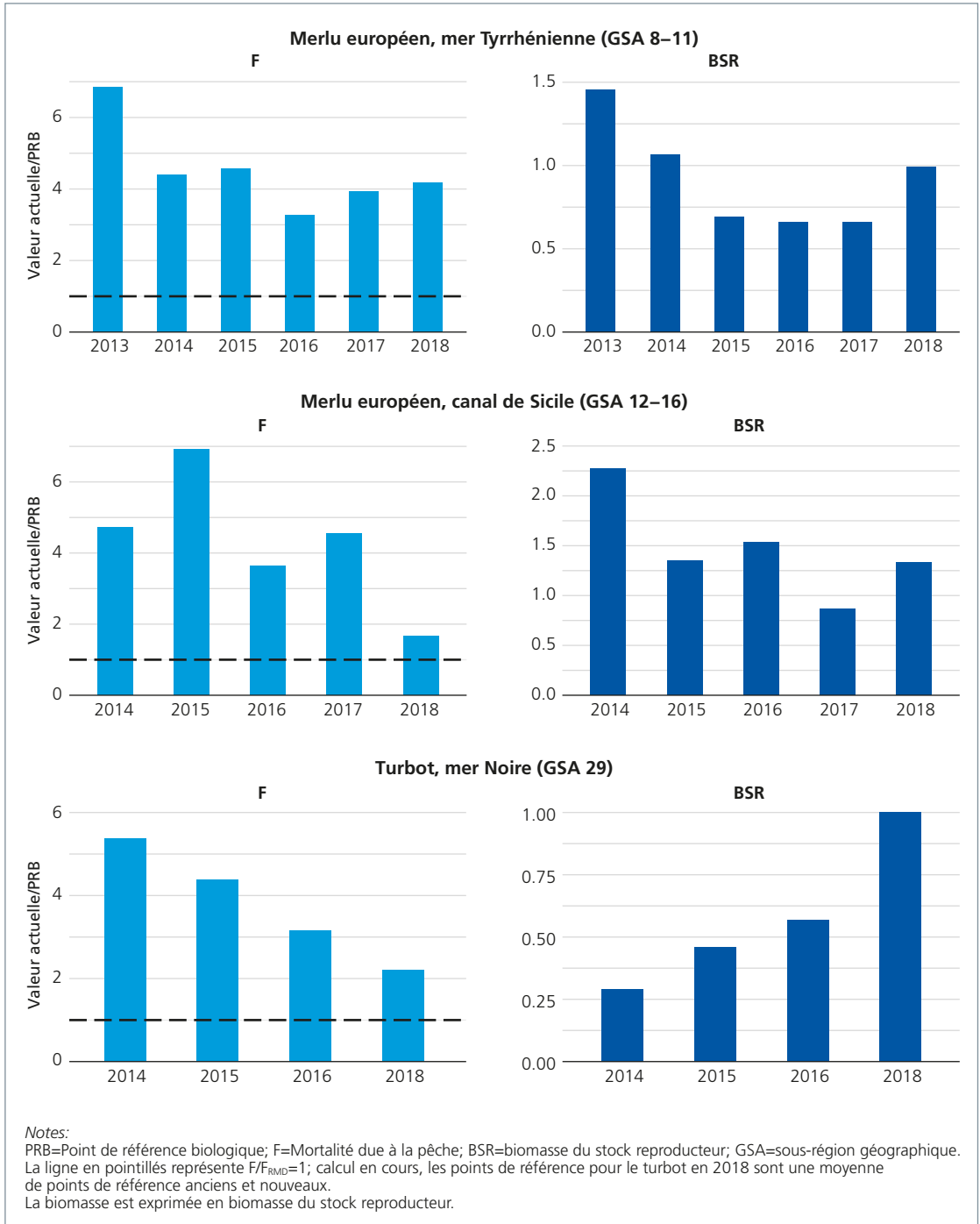
e fait de disposer de meilleures informations sur les pêches permet à la CGPM de travailler avec ses membres à l'amélioration des conditions des stocks, au moyen d'un éventail de mesures de gestion. Grâce à d'importants progrès réalisés depuis la dernière édition de *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire*, il existe à présent dix plans de gestions de la CGPM, auxquels participent environ 4 150 navires.

Des mesures importantes ont été prises pour renforcer les capacités de gestion spatiales, notamment de nouveaux plans de surveillance des zones de pêche réglementées, le calcul de l'empreinte des principales pêches et le recensement des écosystèmes marins vulnérables et des points névralgiques où sont présentes des espèces indicatrices d'écosystèmes marins vulnérables grâce à la création d'une base de données dynamique des habitats et des espèces benthiques sensibles.

La gestion active fait une immense différence. Les plans de la CGPM ciblent un certain nombre de stocks prioritaires et ce rapport, le plus récent, donne quelques exemples de progrès importants accomplis. Certains stocks de merlu européen montrent des signes de reconstitution en mer Méditerranée, tandis qu'en mer Noire, le taux d'exploitation du turbot est en baisse et la biomasse de son stock reproducteur s'est reconstituée ces quatre dernières années, pour atteindre une valeur (biomasse de précaution ou B_{PA}) qui limite la possibilité d'effondrement.



FIGURE 82. Progression annuelle de la biomasse (B/B_{PA}) (à droite) en termes de biomasse du stock reproducteur et de taux d'exploitation (F/F_{RMD}) (à gauche) en ce qui concerne le merlu européen en mer Tyrrhénienne et dans le canal de Sicile et le turbot en mer Noire





LA ZONE DE PÊCHE RÉGLEMENTÉE DE LA FOSSE DE POMO/JABUCA

La création d'une zone de pêche réglementée dans la fosse de Pomo/Jabuca est un exemple de pratique optimale en matière de collaboration transnationale et d'intégration des avis des pêcheurs et des autres parties prenantes lors de l'établissement de mesures de protection spatiales. L'Italie et la Croatie ont la responsabilité conjointe de faire respecter les restrictions dans cette zone, qui non seulement héberge un écosystème riche comprenant des espèces vulnérables, mais est également importante pour la reproduction de stocks commerciaux clés, notamment le merlu européen, la langoustine et la crevette rose du large.

Les mesures de protection spatiale sont accompagnées d'un plan de surveillance scientifique global qui montre déjà des résultats encourageants deux ans après la création de la zone de pêche réglementée, notamment une plus grande abondance des principaux stocks prioritaires protégés par la zone de pêche réglementée, aussi bien au sein de la zone réglementée que dans les zones adjacentes.

CAPTURES ACCESSOIRES ET ESPÈCES VULNÉRABLES

Les captures accessoires restent un important problème difficile à gérer dans les pêches. Il s'agit aussi bien des rejets de ressources indésirables que des captures accidentelles d'espèces vulnérables non ciblées.

Comme l'indique *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2018*, on estime que les rejets de poisson dans la mer Méditerranée s'établissent à environ 230 000 tonnes (18 pour cent des captures totales) et que dans la mer Noire, ce sont quelques 45 000 tonnes de poisson (10 à 15 pour cent des captures totales) qui sont rejetées. La pêche au chalut de fond est responsable de la majorité de ces rejets dans toutes les sous-régions géographiques, alors que les taux de rejet dans la pêche artisanale sont plutôt en dessous de 10 pour cent. Il est très complexe de surveiller les rejets et c'est pourquoi l'un des principaux objectifs du prochain rapport est de collecter davantage de données dans ce domaine et de présenter une évaluation détaillée à jour.



©GFCM/Pier Paolo Cito

La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2020 présente de nouvelles informations lourdes de sens sur les captures accessoires d'espèces vulnérables, qu'il faut gérer attentivement pour assurer leur protection et leur reconstitution maximales. Les incidents les plus fréquemment signalés concernent la tortue caouanne (*Caretta caretta*), puis les requins et les raies, principalement le requin gris (*Carcharhinus plumbeus*), l'émissole lisse (*Mustelus*) et le poisson-guitare fouisseur (*Rhinobatos cemiculus*). Les cétacés les plus fréquemment signalés sont le dauphin bleu et blanc (*Stenella coeruleoalba*) en mer Méditerranée et le marsouin commun (*Phocoena*) en mer Noire. En ce qui concerne les oiseaux marins, les puffins de la famille des *Procellariidae* sont les plus touchés.

Il est essentiel de comprendre les captures accessoires et d'adopter des mesures efficaces visant à faire baisser leurs niveaux, afin de réduire au minimum les rejets et les répercussions des pêches sur les espèces vulnérables et, plus globalement, sur l'écosystème marin. Il s'agit également d'aspects cruciaux en vue de la durabilité à long terme du secteur. La CGPM s'efforce actuellement de trouver des méthodes et des protocoles communs pour s'attaquer plus efficacement au problème dans toute la région.



Socioéconomie

a situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2020 montre comment les pêches de capture en Méditerranée et en mer Noire apportent une contribution considérable aux économies régionales en produisant des recettes directes, en favorisant des dépenses accrues et en fournissant des emplois cruciaux. Dans l'ensemble de la région, un résident côtier sur 1 000 est un pêcheur et en Croatie, au Maroc et en Tunisie, ce chiffre peut atteindre quasiment un pour 100. Toutefois, certains types de pêche, en particulier la pêche artisanale, n'offrent que des moyens d'existence précaires et, comme ne l'a que trop clairement montré la pandémie de covid-19, il faut mettre en place des systèmes de protection sociale solides dans le secteur, afin de s'assurer de sa résilience aux chocs.

Globalement, le chiffre des recettes pour 2018 a progressé d'environ 300 millions d'USD² depuis 2016:

- Méditerranée: 3,4 milliards d'USD
- Mer Noire: 251 millions d'USD

Recettes directes totales tirées des pêches: 3,6 milliards d'USD

Plus largement, la contribution économique des pêches dans la région, y compris les recettes directes et les répercussions indirectes, est estimée à **9,4 milliards d'USD**.

² Ajusté sur l'inflation et calculé en valeur constante de l'USD en 2018.



Les dix principales espèces commerciales, par valeur: mer Méditerranée

Sardine	349 375 929 USD
Anchois	308 438 492 USD
Merlu européen	237 433 394 USD
Crevette rose du large	218 795 181 USD
Seiche commune	203 874 915 USD
Pieuvre	171 080 261 USD
Crevette rouge	148 740 272 USD
Rouget de vase	144 991 024 USD
Pageot commun	130 492 265 USD
Rougets (surtout les rougets de vase et les mulets à grosse tête)	103 502 345 USD

Les trois principales espèces commerciales, par valeur: mer Noire

Anchois	275 784 853 USD
Merlan	19 658 866 USD
Chinchard	19 578 874 USD

Sur le marché de l'emploi, les pêches en mer Méditerranée et en mer Noire fournissent 225 000 emplois à bord et, si l'on ajoute les autres emplois liés aux pêches tout au long de la chaîne de valeur, on arrive à une estimation totale de 785 000 emplois. Toutefois, *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2020* montre que les travailleurs actuels vieillissent: près de la moitié d'entre eux ont plus de 40 ans et seulement 17 pour cent ont moins de 25 ans. Il faudra apporter un soutien en amont du problème pour pouvoir encore compter sur de la main d'œuvre qualifiée à l'avenir.



Pêche artisanale

Depuis des centaines d'années, la pêche artisanale fait partie intégrante des sociétés et des cultures de la Méditerranée et de la mer Noire. Encore aujourd'hui, elle représente la grande majorité des bateaux de pêche (83 pour cent) et des emplois liés à la pêche (57 pour cent) dans la région. Son incidence sur les stocks de poissons demeure toutefois relativement faible, puisqu'elle ne produit que 15 pour cent du volume total des prises.

- 71 400 navires (83 pour cent de la flotte totale)
- 127 000 personnes (57 pour cent de tous les emplois)
- 1,04 milliard d'USD (29 pour cent des revenus totaux)
- 175 000 tonnes (15 pour cent du volume total de captures)

Malgré l'importance évidente du secteur de la pêche artisanale, les retombées économiques de la pêche ne sont pas également réparties. Les artisans pêcheurs ne génèrent que 29 pour cent de l'ensemble des revenus provenant de la pêche et perçoivent une rémunération annuelle moyenne de 4 868 USD, qui représente moins de la moitié de celle des pêcheurs travaillant sur des chalutiers et à peine plus de la moitié des revenus moyens perçus par les pêcheurs à bord des senneurs à senne coulissante.

La nature du travail dans le secteur de la pêche artisanale diffère toutefois de l'activité pratiquée dans le secteur de la pêche industrielle. Les petits pêcheurs travaillent souvent de manière saisonnière et vont en général consommer une part plus importante de leurs prises, ce qui signifie qu'ils sont davantage tributaires de la pêche pour assurer leur sécurité alimentaire que leurs homologues d'autres secteurs halieutiques. Les petits pêcheurs sont par ailleurs plus susceptibles d'exercer d'autres activités professionnelles, qui leur procurent une source de revenu complémentaire. Ainsi, le secteur de la pêche artisanale est responsable de 55 pour cent des revenus tirés des activités de la flotte régionale non liées à la pêche de capture, telles que le tourisme ou l'aquaculture. Cette diversification des sources de revenu joue un rôle fondamental dans la résilience du secteur.



L'édition 2020 du rapport sur *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire* jette un éclairage nouveau sur ce secteur, ainsi que sur les progrès accomplis sur la voie d'une pêche artisanale durable et prospère, conformément à l'objectif défini dans le cadre du Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire³. Si les statistiques relatives aux caractéristiques des navires sont exhaustives, il n'en va pas de même des informations sur les captures et sur les pêcheurs eux-mêmes, qui, de toute évidence, doivent encore être améliorées. Actuellement, seulement la moitié des parties contractantes et des parties non contractantes coopérantes à la CGPM exigent des artisans pêcheurs qu'ils déclarent les débarquements dans les ports désignés, et elles ne sont que 40 pour cent à imposer l'utilisation de journaux de bord ou d'autres outils d'auto-déclaration. Parallèlement, 30 pour cent seulement des parties contractantes et parties non contractantes coopérantes recueillent des données sur les activités de pêche sans bateau, comme le glanage.

Force est de constater également que, compte tenu de l'importance des moyens d'existence reposant sur la pêche artisanale, l'amélioration de l'accès à des programmes de protection sociale et à des services financiers contribuerait à renforcer la résilience des communautés littorales. Certes, environ trois quarts des parties contractantes et parties non contractantes coopérantes de la CGPM fournissent une protection en matière de santé et une pension de retraite aux petits pêcheurs, mais le rapport sur *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire* révèle, dans son édition 2020, que 40 pour cent ne donnent aucun accès à une quelconque forme d'assurance chômage, ce qui ne fait qu'ajouter à la précarité des pêcheurs.

³ Le Plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire peut être consulté à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/gfcm/activities/fisheries/small-scale-fisheries/rpoa-ssf>.

Ainsi, autant pour des raisons socioéconomiques que pour des raisons relevant de la gestion des pêches, il demeure primordial de continuer à faire avancer la réalisation des objectifs du Plan d'action régional pour la pêche artisanale.



L'avenir

Une nette amélioration, aussi bien qualitative que quantitative, des données produites par la CGPM favorise l'adoption d'un éventail plus large et plus efficace de mesures de gestion des pêches aux échelons local, infrarégional et régional – et cela porte ses fruits. Comme l'illustre l'édition 2020 de *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire*, la CGPM a commencé à inverser la tendance générale à la surexploitation dans la région: la proportion de stocks de poissons qui sont exploités de façon durable s'est accrue de plus de 10 pour cent, tandis que les taux d'exploitation ont enregistré un recul de plus de 15 pour cent, qui s'est accompagné d'une augmentation de la biomasse totale des stocks.

S'il est vrai que l'on avance dans la bonne direction, il reste encore de nombreux problèmes à résoudre avant que le secteur de la pêche en Méditerranée et en mer Noire puisse être assuré d'un avenir durable, qui lui permettra de contribuer pleinement à l'économie bleue. Les prises sont inférieures aux volumes enregistrés dans les années 1980, les taux d'exploitation restent encore trop élevés pour la plupart, les plans de gestion doivent être étendus, les rejets et les captures accessoires doivent être amoindris et de meilleurs dispositifs d'aide sociale doivent être mis en place dans un contexte de vieillissement de la flotte et de la main-d'œuvre. Grâce à l'attention particulière qui est portée à tous ces enjeux dans l'édition 2020 de *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire*, il est possible de continuer à prendre des mesures efficaces pour y faire face.

La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire **2020** EN BREF

La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire – En bref est un résumé de la publication phare de la CGPM, publiée tous les deux ans et intitulée *La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire*.

Dans sa version intégrale, le rapport offre le tour d'horizon le plus complet qui soit des tendances régionales et sous-régionales de la pêche en Méditerranée et en mer Noire, et l'édition 2020 propose un contenu encore plus riche que les éditions précédentes. La présente version abrégée permettra au lecteur d'en parcourir les grands thèmes et les principales conclusions dans un format simple et rapide à lire.

Le rapport propose une analyse approfondie de la composition de la flotte de pêche de la région, des statistiques de production de la pêche de capture ainsi que de l'état actuel des ressources halieutiques, notamment des captures accessoires et des espèces vulnérables. En particulier, il fournit le panorama le plus détaillé à ce jour du secteur vital de la pêche artisanale, à la fois du point de vue de ses activités en mer et dans le contexte socioéconomique plus large des communautés côtières à l'échelle de la région. Il s'intéresse également aux mesures de gestion à long terme, en mettant en lumière les moyens mis en œuvre par la CGPM pour assurer la viabilité des principales pêches de la région.

La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire – En bref examine les conclusions relatives à l'ensemble de ces sujets, et propose un récapitulatif des données importantes et une explication des faits marquants. C'est la référence pour quiconque souhaite obtenir les informations les plus à jour et les plus fiables sur les pêches en Méditerranée et en mer Noire et les communautés qu'elles font vivre.



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Conception graphique: Chiara Caproni
Photographie de couverture: ©GFCM/Pier Paolo Cito

Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

© FAO, 2020



CB2427FR/1/12.20